

Coin de l'Ouvrier

Les assurances sociales

L'AFFAIRE DES EMPLOYEURS

*** Le problème des assurances sociales, dans certains pays, est devenu d'une actualité débordante. En France particulièrement, on l'étudie sérieusement et des spécialistes des divers groupements intéressés à ce qu'il soit résolu tâchent de lui trouver la meilleure solution.

Ce qui paraît généralement admis, c'est que l'assurance sociale est une nécessité. Maintenant comment la résoudre ? Deux projets généraux sont proposés : L'assurance par l'État et l'assurance par les employeurs.

M. Aimé Bouchayer, grand industriel dauphinois, traitait, au cours du printemps passé, de ce problème devant la Chambre de Commerce de Grenoble et y présentait un rapport que la Chambre fit sien.

Ce rapport tire d'abord les grandes lignes du projet d'assurance sociale par le gouvernement et fait de ce système projeté une critique très sévère.

* * *

“ Il est inique et mauvais, dit-il, pour la société même que des hommes, frappés par la maladie en plein travail, se trouvent brusquement abandonnés à eux-mêmes, sans ressources, et que le malheur s'étende à leurs femmes, à leur enfants. Il est inique qu'à la fin d'une vie laborieuse, l'ouvrier fatigué, usé, ne puisse jouir d'une modeste pension qui lui permette de finir tranquillement ses jours. Il est inique que l'ouvrier généreux et probe, père d'une famille nombreuse, ne puisse suffire à ses besoins, alors que l'ouvrier égoïste, qui a violé son devoir social en refusant au pays les enfants dont il a besoin, traité sur un pied d'égalité, peut s'offrir toutes facilités de vie.”

* * *

Il croit que l'Assurance sociale doit être obligatoire, sous le contrôle de l'État, mais non

gérée par lui. A l'appui de sa thèse il apporte le témoignage des patrons d'Alsace qui déclarent que le système d'assurance par le gouvernement se présente sous une forme irréalisable et extrêmement dangereuse, non seulement pour l'avenir économique du pays, mais encore pour le développement du progrès social.

Admettant que le problème est vaste, complexe et difficile à résoudre, il conseille d'y aller lentement, étape par étape ; c'est-à-dire d'organiser par métier et par région en tenant compte des coutumes et habitudes des populations et des besoins particuliers des métiers.

* * *

La conclusion de son travail est à retenir ; elle peut s'appliquer à une foule de problèmes intéressants également les patrons et les ouvriers.

“ Ce sont les employeurs, dit-il, qui peuvent faire, avec la compétence et l'économie nécessaires, la véritable assurance ouvrière...”

“ C'est par la profession, c'est par le métier, c'est par la région qu'il faut instituer les assurances sociales ; mais comment ne pas voir que pareille conception postule de toute nécessité une organisation professionnelle préalable, et notamment une organisation patronale cohérente, ferme, solide et vraiment soucieuse de son devoir ?

“ Que les patrons s'unissent donc pour prendre la direction du mouvement car, s'ils ne le font pas, s'ils laissent faire l'État, ils sont perdus et nous voudrions ardemment que le patronat affirmât sa vitalité et prit conscience du rôle qui lui revient, à cette occasion, dans l'œuvre du salut du pays.

“ N'oublions pas qu'en qualité de chefs d'entreprises nous avons la responsabilité partielle de milliers de familles et de foyers pour qui la vie fut vraiment trop dure, dont l'habitation fut vraiment trop malsaine, dont le travail souvent était trop long et trop pénible, et la rétribution insuffisante. N'ayons pas peur